



### NeurodysPACA en bref

Diagnostic  
Formation / Information  
Recherche  
Prévention

## Contacts

**Secrétaire, Patricia DOMINGUES**

**04 91 52 09 18 - 07 68 73 59 97**

[sessad@neurodyspaca.org](mailto:sessad@neurodyspaca.org)

**Cheffe de service, Caroline PRIERI**

[chefdeservice.sessad@neurodyspaca.org](mailto:chefdeservice.sessad@neurodyspaca.org)

# Avoir des troubles dys

... veut dire avoir des difficultés pour apprendre dans différents domaines : expression orale, lecture, écriture, calcul, coordination ...

Ces troubles sont liés à un développement différent du cerveau chez des personnes aussi intelligentes que les autres.

Ils sont à l'origine de situations de handicap qui sont invisibles.

Le SESSAD est là pour intervenir : à l'école, collège, au lycée, à domicile et dans ses locaux.



## Retrouvez-nous

### NeurodysPACA

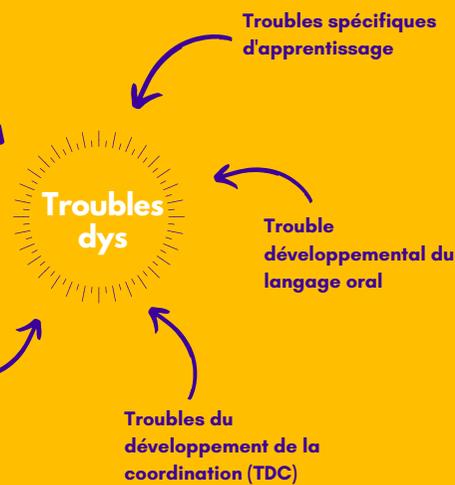
3 square stalingrad 13001 MARSEILLE

04.91.52.09.18

[sessad@neurodyspaca.org](mailto:sessad@neurodyspaca.org)

[www.neurodyspaca.org](http://www.neurodyspaca.org)

- Trouble du spectre autistique (à haut niveau intellectuel)
- Syndrome de dysfonctionnement non verbal (SDNV)
- Haut potentiel intellectuel avec trouble dys associé (HPDYS)



# Le SESSAD

Service d'Education Spéciale et de Soins à domicile

## LIVRET D'INFORMATION

# Le SESSAD

Etablissement de l'association NeurodysPACA

Ouvert en 2008, 210 jours par an, son équipe pluridisciplinaire accompagne des enfants de 6 à 20 ans, ayant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA)

Sa capacité d'accueil est de 20 places

Son intervention se fait essentiellement sur le lieu de scolarisation de l'enfant

## Son rôle

Accompagner les enfants avec un TSLA dans leurs difficultés à l'école, en famille, dans leur vie quotidienne...

## Son équipe pluridisciplinaire

- Neuropsychologue
- Psychologue
- Enseignante spécialisée
- Ergothérapeute
- Educatrice spécialisée
- Orthophoniste
- Pédiatre
- Psychomotricienne
- Cheffe de service

# Notification MDPH

L'intervention du SESSAD se fait sur notification de la MDPH

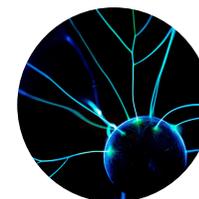
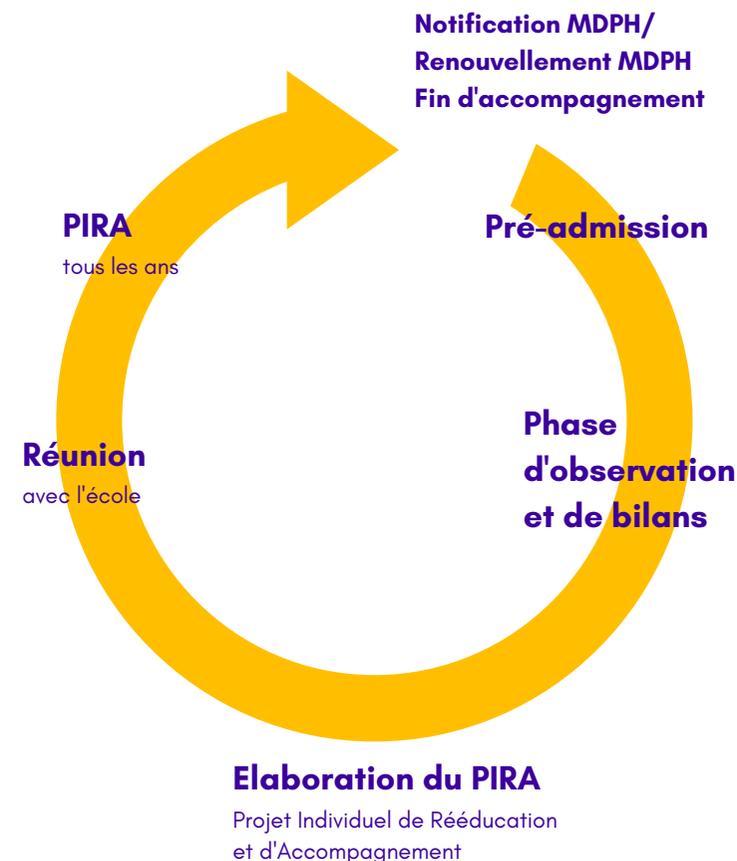
## Précision

Lorsqu'un dossier MDPH est constitué pour une demande d'orientation en ULIS TSLA et que cette dernière est validée, le SESSAD NeurodysPACA est également notifié même si la famille n'en a pas fait la demande

## De la notification à la pré-admission

- Comme la famille, le SESSAD reçoit une notification
- A réception de la notification, la prise de contact se fait à l'initiative de la famille et/ou du SESSAD
- Afin de débiter l'étape de pré-admission, un dossier à compléter est adressé à la famille puis à renvoyer au SESSAD soit par courrier soit par mail
- Dès réception de ce dernier, un RDV médical est proposé à la famille en présence de l'enfant
- A l'issue de ce RDV et après avis de l'équipe pluridisciplinaire, si les troubles de l'enfant relèvent de la prise en charge SESSAD, il sera placé sur liste d'attente

# Les étapes de la prise en charge



Rigueur  
scientifique



Bien-être  
de l'enfant



Egalité des  
soins